

MESURES PREVENTIVES ESAA COVID 19

Les consignes sanitaires applicables dans les locaux de l'ESAA reposent sur 6 règles impératives :

- le maintien de la distanciation physique ;
- le port obligatoire du masque par tous dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties ;
- l'application des gestes barrières ;
- la limitation du brassage des élèves ;
- le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels ;

LES COURS

L'organisation des salles :

- distance minimale d'un mètre entre chaque personne ;
- distance d'un mètre entre les tables individuelles ;
- circulation sécurisée à l'intérieur des salles et ateliers.

Les salles doivent être ventilées mécaniquement ou naturellement, des groupes stables d'élèves seront constitués afin d'éviter tout brassage.

L'organisation de l'ESAA doit respecter ce principe dans tous les contextes et espaces (jusqu'aux abords, circulation, couloir, hall, sanitaire, etc.).

Si le respect d'un mètre de distance n'est pas possible, **le port du masque est obligatoire**, notamment dans les ateliers (jusqu'à la circulation dans des couloirs étroits).

Les élèves doivent porter un masque donné par l'ESAA au moment de leur inscription. Les personnels sont aussi équipés par l'établissement.

La direction pourra sanctionner le non-respect des règles sanitaires mises en place.

L'ESPACE COMMUN ÉTUDIANT (espace de restauration notamment)

- Se désinfecter les mains avec du gel hydroalcoolique avant d'aller déposer ses denrées alimentaires dans le réfrigérateur ;
- Attendre si un élève est déjà présent dans le coin cuisine ;
- Ne pas laisser d'affaires personnelles, ne pas déposer ses courses personnelles dans le réfrigérateur ;

- Se désinfecter les mains avec du gel hydroalcoolique avant d'aller récupérer ses denrées alimentaires dans le réfrigérateur ;
- Utiliser le micro-onde et ne rien toucher d'autre ;
- Après le repas : si besoin d'utiliser l'évier, il est interdit de laisser la vaisselle sur le plan de séchage ;
- Ne pas laisser d'aliments dans le réfrigérateur ;
- Si besoin, désinfecter avec les produits fournis (essuie-tout + spray ou lingettes) toutes les parties touchées (poignées micro-onde et réfrigérateur, table de dépose, robinets de l'évier) ;
- Jeter les essuie-tout et lingettes dans la poubelle prévue à cet effet.

L'UTILISATION DES VEHICULES DE SERVICE

- Se désinfecter les mains avec du gel hydroalcoolique avant d'aller récupérer les clés auprès du pôle administratif ;
- Privilégier le port du masque dans le véhicule ;
- Ne pas utiliser la climatisation et ouvrir à minima les fenêtres pour ne pas mettre en suspension d'éventuels contaminants ;
- Limiter en une seule zone la dépose des sacs, sacoches et autres éléments transportés ;
- Ne pas laisser d'effets personnels dans le véhicule (lunettes, clés, veste, etc.) ;
- Ne pas boire ni manger dans le véhicule ;
- Après utilisation du véhicule, l'étudiant doit garder son masque ;
- Désinfecter avec les produits fournis (essuie-tout + spray ou lingettes) mis à disposition dans le véhicule tous les éléments touchés (volant, tableau de bord, levier de vitesse, frein à main, clignotants, ceinture, rétroviseur, poignées intérieures et extérieures) ;
- Mettre les essuie-tout et lingettes dans un sac poubelle ;
- Laisser le véhicule avec les fenêtres si possible ;
- Prévenir l'agent technique du retour du véhicule. Ce dernier fermera les fenêtres et s'assurera de la fermeture du véhicule ;
- Carburant : se désinfecter les mains avec du gel hydroalcoolique avant d'utiliser la carte bleue, utiliser les gants ou papier mis à disposition par la station essence pour tenir le pistolet de pompe, se désinfecter à nouveau les mains avant de repartir.